



DOSSIER DE PRESSE

EXPOSITION

LES MÉMOIRES JUDICIAIRES

AUVERGNE, XVI^e - XIX^e SIÈCLES

DU 22 MAI AU 23 JUIN 2017

BIBLIOTHÈQUE DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT
41, BOULEVARD FRANÇOIS MITTERRAND À CLERMONT-FERRAND



LES MÉMOIRES JUDICIAIRES,
AUVERGNE, XVI^e - XIX^e SIÈCLES

EXPOSITION
22 mai
23 juin 2017
BIBLIOTHÈQUE
DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT
41, Bd François Mitterrand - Clermont-Fd
Lundi au vend. 8h/21h - Sam. 8h/14h

MÉMOIRE
POUR
MICHEL-AMABLE URION, demeurant à Riom,
plaignant, et appelant d'un jugement rendu par
le tribunal de la police correctionnelle de l'ar-
rondissement de Clermont, le 3 fructidor an 7,
CONTRE
MAGDELEINE CHABRILLAT, courtière et
agente de change, habitant à Clermont-Fer-
rand, prévenue d'escroquerie, de dol, d'infidélité,
de vol et d'usure, défenderesse et intimée.
En présence du commissaire du gouvernement.

FAITS.
(3)
Le 25 messidor an 6, le citoyen Urion avoit acheté
du citoyen de Challer, demeurant à Clermont, un bien
assez considérable appelé de Pérignat. Quoiqu'il n'eût
pas alors les fonds suffisants pour payer cette terre, il
crut qu'il lui seroit facile de se les procurer par la vente
de quelques-uns de ses domaines, et dans cette confiance,
il s'obligea de payer au citoyen de Challer, dans le cour-
rant de l'an 7, de fortes sommes sur le prix de son acqui-
sition. Le citoyen Urion s'aperçut bientôt que pour vendre
ses propriétés à des conditions avantageuses, il ne falloit
pas se presser. Il se persuada qu'il valoit mieux emprun-
ter, à certains délais, l'argent nécessaire pour remplir ses
engagements envers le citoyen de Challer, de prévoir le résultat d'une pareille
époque des paiements étant trouver parmi ses connaissances
pour s'acquitter, le citoyen Urion d'avoir recours à Magdeleine Chabrilat.
Tout le monde sait que cette M... faveur les plus constantes de la
avoir été quelque temps marchand de la rue des Gras, à Clermont
de la révolution, au point de toutes les opérations d'un
peu commune... les genres d'... une réputation...

ENTRÉE LIBRE

Dans le cadre de la
Journée d'étude sur les factums
le 20 juin 2017 à la MSH
Retrouvez le programme
<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

Communiqué

La Bibliothèque Clermont Université (BCU) conduit depuis 2013 un programme de numérisation du fonds d'un millier de mémoires judiciaires, appartenant à la Cour d'Appel de Riom, relatifs à des procès auvergnats du XVIII^e et XIX^e siècles. Rédigés par les avocats et servant à influencer l'avis des juges, ces mémoires, qu'on dénommait généralement « factums », constituent une source inépuisable pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du droit, mais aussi à l'histoire sociale, économique ou locale. Pour marquer l'achèvement de ce projet, deux événements sont organisés par la BCU en juin 2017 : une journée d'étude, rassemblant universitaires et bibliothécaires, et une exposition. Composée à la fois de panneaux et d'écrans explicatifs, de portraits d'avocats et de plusieurs dizaines de factums originaux issus de fonds patrimoniaux, cette exposition présentera cet objet méconnu qu'est le factum et insistera à travers l'évocation d'affaires célèbres ou originales sur le grand intérêt de ces écrits pour des publics variés.

Journée d'étude le 20 juin 2017 :

VALORISATION D'UNE SOURCE HISTORIQUE ORIGINALE :
LA NUMÉRISATION DES FACTUMS DE LA COUR D'APPEL DE RIOM

Université Clermont Auvergne
Maison des Sciences de l'Homme (salle 220)
4 rue Ledru - 63000 Clermont-Ferrand



Titre : Les mémoires judiciaires, Auvergne, XVI^e - XIX^e siècles

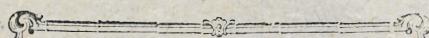
Thématique : Exposition

Lieu : Bibliothèque Droit, Economie, Management
41, boulevard François Mitterrand - 63037 Clermont-Ferrand cedex 1

Horaires : du lundi au vendredi 8h - 19h

Dates : du 22 mai au 23 juin 2017

Site : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>



Organisateurs : Bibliothèque Clermont Université
Université Clermont Auvergne
Clermont Auvergne Métropole
Maison des Science de l'Homme

Coordinateurs et acteurs :

Fabrice BOYER, Directeur de la BCU
Tél. : 04 73 40 62 03 - Mail : fabrice.boyer@uca.fr

Florence BODEAU, Conservateur, Bibliothèque Droit, Economie, Management
Tél. : 04 73 17 76 92 - Mail : florence.bodeau@uca.fr

Isabelle SIMON-MARTIN, Bibliothécaire, Bibliothèque Droit, Economie, Management
Tél. : 04 73 17 76 92 - Mail : isabelle.simon1@uca.fr

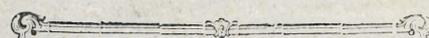
Eric PANTHOU, Bibliothécaire, Bibliothèque Droit, Economie, Management
Tél. : 04 73 17 76 85 - Mail : eric.panthou@uca.fr

Jean-Benoit LEDUC, Bibliothécaire, Bibliothèque Droit, Economie, Management
Tél. : 04 73 17 76 98 - Mail : j-benoit.leduc@uca.fr

Michaël GUGGENBUHL, Conservateur de la Bibliothèque du Patrimoine assisté de
Elisabeth PERNOLLET, responsable action culturelle
Tél. : 04 63 66 95 58 - Mail : epernollet@clermontmetropole.eu

Francis HERNANDEZ, Diffusion de la Culture Scientifique, BCU
Tél. : 04 73 40 53 54 - Mail : francis.hernandez@uca.fr

Karine VAZEILLE, Communication et graphisme, BCU
Tél. : 04 73 40 55 37 - Mail : karine.vazeille@uca.fr



La Bibliothèque Clermont Université est amenée à être un service de l'Université Clermont-Auvergne en 2017, après fusion des deux universités du site. Au niveau de l'Enseignement supérieur auvergnat, les bibliothèques partenaires des Ecoles associées à l'UCA travaillent avec la BCU. Cette dernière a vocation à desservir les composantes et les laboratoires, dans une perspective interne et duale revendiquée : c'est un service qui doit concourir, à la réussite des étudiants et qui doit, tout à la fois, offrir un appui pour la recherche. Pour ce faire, elle détermine et met en oeuvre la politique de documentation scientifique et technique de l'UCA et les services afférents, dans un contexte défini par les priorités que se donnera l'université.

Une cartographie de la conception documentaire de site et une cartographie sur les services viennent éclairer les évolutions majeures en cours au sein du service.

La réussite des étudiants et l'appui apporté à la recherche nécessitent de disposer d'implantations physiques de qualité, à même de réunir les conditions techniques, intellectuelles et architecturales indispensables à des horaires étendus, à des usages hybrides de la documentation, à des conceptions pédagogiques nouvelles et à l'entrée dans l'ère des données. La BCU maille le territoire auvergnat de 12 bibliothèques récemment refaites ou dont la réfection devra être programmée dans le cadre du schéma directeur immobilier à établir. A ce réseau, vient s'ajouter en complément des bibliothèques/centres de documentation de laboratoires et de composantes, associés à la BCU. Un projet de Learning centre, enfin, devrait doter Clermont-Ferrand d'un équipement majeur en centre-ville, à la croisée des chemins tracés par la formation et par la recherche.

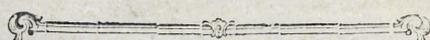
Mais la BCU repose également sur une Direction et sur une Bibliothèque numérique, deux départements transversaux, qui organisent le réseau d'un point de vue réglementaire, financier, informatique, numérique et qualitatif. Des responsables de mission transversale ou de dossiers transversaux apportent également une expertise professionnelle cruciale pour le fonctionnement et l'arrimage du service documentaire universitaire auvergnat aux réseaux nationaux (Couperin, Abes, coopérations sur projets avec la BnF). Si l'on adopte maintenant une perspective externe, la BCU innervé le territoire des quatre départements auvergnats et entend travailler étroitement avec Canopé et les bibliothèques territoriales : des conventions de partenariat et/ou de réciprocité marquent cette volonté de construire un écosystème documentaire qui fasse sens pour les étudiants, pour les habitants et qui permette la diffusion des savoirs, à travers le numérique et à travers des actions de culture scientifique imaginées avec les laboratoires du site.

On n'aurait garde d'oublier l'impact local de la création de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du volet documentaire induit par le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, non plus que les conséquences concrètes découlant, dans l'activité du service, par les modifications législatives récentes ou à venir, tant au plan national qu'au plan européen sur la propriété intellectuelle et les produits de la recherche.

Plus de renseignements sur : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

Pour consulter la collection de factums :

<http://bibliotheque-virtuelle.clermont-universite.fr/collection-tree/browse?collection=1>



L'Université Clermont Auvergne a été créée le 1er janvier 2017. Cette décision est le résultat de réflexions engagées depuis 2012 sur la structuration du site et vise à tirer

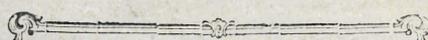
le meilleur parti du cadre nouveau institué par la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche. L'enjeu est majeur. Tout en s'inscrivant délibérément dans les réseaux nationaux et internationaux de production et de diffusion de la connaissance, l'université participe de l'écosystème auvergnat aux côtés des acteurs socioéconomiques et des collectivités territoriales ; cette nouvelle université doit être motrice pour développer l'enseignement supérieur et la recherche en Auvergne au service des usagers et de l'ensemble des acteurs du territoire et accroître encore sa qualité, son rayonnement et son attractivité. Elle participe ce faisant de la restructuration territoriale nationale et de la construction d'une grande région Auvergne Rhône Alpes de dimension européenne.

Cette création s'inscrit en effet fondamentalement dans une nouvelle ambition qui vise à ce que l'université assure avec plus d'efficacité ses missions de service public, à accroître sa présence et son rayonnement aux échelles territoriale, nationale et internationale et à mobiliser à ces fins l'ensemble des ressources, capacités et compétences présentes dans les deux établissements au service des étudiants et de la société. L'optimisation des compétences pédagogiques, scientifiques, administratives et techniques rendent possible la réalisation de cette nouvelle ambition. Il s'agit de créer une nouvelle université dynamique, attractive, responsable, ouverte sur son environnement social, économique et culturel, sur ses territoires et sur le monde. Elle saura relever en totale responsabilité les cinq grands défis qui se présentent à notre communauté universitaire. S'appuyant sur tous les domaines du savoir, l'Université Clermont Auvergne entend mener une politique innovante en termes de formation initiale et continue, de recherche, d'insertion professionnelle de ses étudiants tout en jouant un rôle majeur au cœur de la cité et sur la scène internationale.

Plus de renseignements sur : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

Chiffres clés - L'Université Clermont Auvergne, c'est :

- près de 35 000 étudiants dont 858 doctorants
- 4600 étudiants de nationalité étrangère dont 500 dans le cadre de partenariats interuniversitaires et 150 co-tutelle de thèses
- 3320 personnels, dont 1281 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires et 1937 personnels techniques et administratifs
- 3204 personnels (tous statuts confondus) dans les 35 laboratoires de recherche en partenariat avec de nombreux établissements et organismes (CNRS, Inserm, INRA, IRD, VetAgroSup, IRSTEA...) et 3 structures fédératives
- 5 collegiums autour de 5 Écoles doctorales qui couvrent les domaines Droit-Économie Gestion, Sciences de la Vie-Santé-Environnement, Lettres-Langues-Sciences Humaines et Sociales, Technologie-Sciences pour l'Ingénieur et Sciences Fondamentales
- 20 composantes : 3 Facultés, 7 UFR, 2 IUT, 4 Ecoles, 1 observatoire, 1 institut PolyTech, 1 ESPE et 1 Institut informatique
- Plus de 170 formations dont 17 DUT, 2 DEUST, 1 PACES (première année commune aux études de santé), 3 formations paramédicales, 3 cycles préparatoires, 27 licences, 51 licence pro, 7 diplômes d'ingénieurs, 1 capacité en droit et 81 masters
- 300 M€ de budget prévisionnel
- 350 000 m² de locaux
- 550 accords de partenariats en Europe et dans le monde



La Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole est une bibliothèque spécialisée du réseau de lecture publique de l'agglomération clermontoise, composé de 17 bibliothèques et médiathèques.

Elle veille sur plus de 170 000 documents anciens, rares ou précieux qui vont du parchemin médiéval au livre d'artiste contemporain, en intégrant une riche iconographie (cartes et plans, estampes) consacrée notamment à l'Auvergne.

La Bibliothèque du Patrimoine réunit trois services :

- **les Fonds anciens et précieux**, parmi lesquels des fonds d'Etat, hérités des confiscations révolutionnaires, qui valent à l'établissement clermontois le statut de bibliothèque classée » ;
- **le Dépôt légal imprimeur Auvergne**, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France, chargé d'assurer la collecte et la conservation de tout document imprimé en Auvergne ;
- **la Documentation régionale**, riche d'un fonds sans équivalent et continuellement enrichi concernant la région Auvergne dans toutes ses dimensions : des revues savantes jusqu'à l'iconographie populaire, en passant par la presse régionale ancienne et contemporaine ;
- auxquels s'ajoute une équipe projet chargée de mettre en œuvre le programme de **numérisation** (entrepris en 2011) et d'alimenter la bibliothèque patrimoniale numérique **Overnia**, qui compte à ce jour 10 collections numériques et 4 expositions virtuelles.

Bibliothèque de conservation, la bibliothèque du patrimoine a pour mission principale de conserver et de valoriser la mémoire auvergnate, des fonds documentaires anciens, modernes et contemporains jusqu'aux archives littéraires d'auteurs - y compris contemporains - liés à l'Auvergne.

Bibliothèque d'étude et de recherche, elle héberge le **Centre international Blaise Pascal** (riche d'un fonds pascalien de tout premier ordre) et le **Centre Henri Pourrat**, centre de ressources constitué à partir du don, en 1974, de la bibliothèque et des archives de l'écrivain Henri Pourrat.

L'ensemble des collections conservées représente à ce jour plus de 7 kilomètres linéaires, que la bibliothèque patrimoniale numérique **Overnia** et les différentes expositions virtuelles réalisées contribuent à diffuser et à valoriser auprès du plus grand nombre.

Liens :

- bibliothèque patrimoniale numérique Overnia :
www.bibliotheques-clermontcommunaute.net/page/overnia-bibliotheque-numerique-patrimoine
- collection numérique «La coutume et le droit en Auvergne»,
- exposition virtuelle « Justice des villes et des champs, le mémoire judiciaire du 17^e au 19^e siècle »,
www.bibliotheques-clermontcommunaute.net/factum/

Modalités d'inscription et de prêt : voir rubrique «Infos pratiques» sur :
www.bibliotheques-clermontcommunaute.net

17 rue Bardoux - 63000 Clermont-Ferrand - 04 63 66 95 62
bibliotheque.patrimoine@clermontmetropole.eu

